



**ELABORATION DU GUIDE NATIONAL DE PRISE EN CHARGE  
DE L'HEPATITE VIRALE B  
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE SANTE**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT (E)**

Activité n°13124

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'hépatite virale B (HVB) constitue un problème mondial de santé publique. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : 254 millions de personnes vivaient avec une HVB chronique avec 1,2 million de nouvelles infections en 2022. Seules 10,5 % des personnes vivant avec l'HVB avaient connaissance de leur infection et 22 % des personnes diagnostiquées étaient mis sous traitement. L'HVB a provoqué environ 1,1 million de décès, en 2022, liés principalement à la cirrhose ou au carcinome hépatocellulaire.

Les infections chroniques par le VHB peuvent être traitées par des agents antiviraux par voie orale. Le traitement antiviral peut ralentir la progression vers la cirrhose, réduire l'incidence des cancers du foie et améliorer la survie à long terme.

Le Maroc est situé parmi les pays à moyenne endémicité pour l'HVB selon l'OMS et le Center of Disease Control (CDC) d'Atlanta pour l'HVB. Selon l'enquête nationale de séroprévalence des HV (ENSPHV) de 2019, 10% de la population générale sont porteurs d'Ac anti-HBc, la séroprévalence nationale de l'HVB chronique est de 0,7% et atteint 1% chez les personnes âgées de plus de 40 ans.

Le Plan Stratégique National Intégré (PSNI) de lutte contre le sida, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les HV 2024-2030 a pour objectifs de réduire la mortalité liée aux HV de 60% et réduire les nouvelles infections par les HV de 65% d'ici 2030. Le but étant d'éliminer les HV en tant que problème majeur de santé publique à l'horizon 2030.

Depuis son lancement en juillet 2022, les activités du PNLHV ont contribué à la mise en place du dispositif de dépistage et de prise en charge de l'HVC basé sur le dispositif pré-existant de riposte contre le VIH/sida et en préparant le terrain pour l'implantation des mêmes services pour l'HVB. Pour ce faire, un guide national de référence pour la prise en charge de l'HVB demeure incontournable pour normaliser les interventions du dépistage de diagnostic et de prise en charge de l'HVB.

A cet effet, la Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) dans le cadre de la subvention Fonds mondial procède au recrutement d'un(e) expert(e) national(e) pour l'élaboration du guide national de prise en charge de l'HVB destiné aux professionnels de la santé.

## **II. OBJECTIFS**

### **1. Objectif général :**

Améliorer les connaissances des professionnels de santé liées à la prise en charge de l'HVB.

### **2. Objectif spécifique de la consultation :**

Elaborer un guide national représentant un référentiel de directives en matière de la prévention, dépistage, diagnostic, prise en charge, suivi et organisation des services de soins liés à l'HVB à l'usage des professionnels de santé aux différents niveaux du système de soins Marocain.

## **III. DESCRIPTION DE LA MISSION**

Tout au long de cette mission, le (la) consultant(e) devra travailler de manière étroite avec l'équipe de la DELM (DMT, service MST Sida, DMNT, SST, UGFM), DP (Programme national de vaccination), INH/IPM, SMMAD, membres du comité national de lutte contre les hépatites virales, ONUSIDA et OMS pour mener les activités suivantes :

- Faire une revue documentaire en matière de la prévention, dépistage, diagnostic et prise en charge de l'HVB ;
- Rédiger un draft du guide national de prise en charge de l'HVB.
- Présenter les éléments du guide lors d'un atelier de validation regroupant les différentes parties impliquées dans la prise en charge de l'HVB.
- Intégrer les remarques et commentaires issus de l'atelier de validation et produire la version finale du guide.

Le document du guide national de prise en charge de l'HVB à l'usage des professionnels de santé doit remplir au moins les résultats suivants :

- Définir les mesures de prévention de la transmission de l'HVB ;
- Définir la place de la vaccination et ses indications par sous-groupe de population à risque ;
- Préciser la stratégie de dépistage de l'HVB (population cible, tests à utiliser, stratégie de confirmation, référence pour le diagnostic et la prise en charge de l'HVB chronique) ;

- Définir les moyens de diagnostic de l'infection chronique et des bilans pré-thérapeutiques ;
- Définir l'algorithme de prise en charge, les protocoles thérapeutiques et de suivi de l'HVB y compris pour les situations particulières (coinfections etc)
- Définir la filière de soins de l'HVB et l'organisation des différentes prestations de soins dans le cadre du PNLHV.

#### **IV. LIVRABLES**

1. Plan du guide ;
2. Version draft du document guide ;
3. Présentation ppt du guide à valider lors d'un atelier national ;
4. Version finale du document du guide.

#### **V. CALENDRIER DE LA CONSULTATION**

Cette consultation est prévue entre mai et décembre 2024 pour une durée de 20 jours, répartis à titre indicatif comme suit :

<b>Activités</b>	<b>Nombre de jours</b>
Revue documentaire	5
Rédaction de la version provisoire du guide	10
Animation de l'atelier de validation du guide	2
Production de la version finale du guide	3
<b>Total</b>	<b>20 jours</b>

#### **VI. QUALIFICATION DU (DE LA) CONSULTANT(E)**

- Expert national en hépato-gastro-entérologie et dans la prise en charge de l'HVB ;
- Une bonne connaissance du système de santé Marocain ;
- Grande capacité de rédaction, de communication et de synthèse.

## **VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

## **VIII. PIECES A FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 23 Mai 2024** à minuit, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [programmesida@gmail.com](mailto:programmesida@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma), en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration du guide national de prise en charge de l'Hépatite virale B à l'usage des professionnels de santé.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.